#24 // Octobre 2026

CAMARADE !

par et pour les jeunes syndicalistes



ÉDITO

Par le comité de rédaction

Cela fait maintenant deux ans que les syndicats ont entamé un marathon de résistance contre la politique menée par le MR et les Engagés. Deux années de rassemblements, de manifestations et de grèves aussi régulières que massives. La Belgique n'avait pas connu de mouvement social aussi déterminé au cours de ces 25 dernières années.

Si le front commun syndical arrive à unifier les militant·es de gauche contre la casse sociale, il constitue également le principal rempart contre la vague d'extrême-droite qui s'abat actuellement partout dans le monde. En plus de retrouver nos couleurs dans tous les comités antifascistes de Belgique, nous les retrouvons avant tout dans la lutte. À l'exemple de Charleroi où de nombreux·euses délégué·es ont chahuté la conférence de presse de Raffaele Fitto, un responsable politique fasciste et actuel vice-président de la Commission Européenne. L'antifascisme n'est pas une lutte du passé et vit aujourd'hui à travers l'action des militant·es et les commémorations du 8 mai.

La mobilisation des syndicalistes pour garantir la liberté démocratique de protester s'inscrit également dans une perspective de lutte contre l'extrême-droite. Ce droit sur lequel repose les fondements de la démocratie est menacé aujourd'hui par la loi Quintin qu'auraient pu adopter Trump, Poutine ou Meloni.

Pour continuer à confiner l'extrême-droite dans le caniveau, mobilisons-nous en masse cet automne contre la casse sociale de l'Arizona.

SOMMAIRE

DOSSIER THÉMATIQUE

2 QUAND L'ANTIFASCISME CRÉE LE FRONT POPULAIRE

3 TÉLÉOFASCIME

4 LES GARDE-FOUS ONT SAUTÉ

INTERNATIONAL

5 TISSER LA SOLIDARITÉ : DU BANGLADESH À LA BELGIQUE

ENTRETIENS

7 CONNAÎTRE NOTRE HISTOIRE POUR CONSTRUIRE LES LUTTES DE DEMAIN

CONTRIBUTIONS

9 ARIZONA : 10 MILLIARDS DE RAISONS DE CONTINUER LA LUTTE

10 IRRESPONSABILITÉ DU MONDE POLITIQUE ; QUEL IMPACT DÉMOCRATIQUE ?

CULTURE

11 "WHEN EVIL LURKS"

RÉFLEXION

12 FAUT-IL FAIRE DU TRAVAIL SYNDICAL AUPRÈS DES JOBISTES ?

13 LES RÉFORMES FISCALES DU GOUVERNEMENT WALLON

CALENDRIER DES LUTTES



QUI SOMMES-NOUS ?

Les Jeunes FGTB sont un mouvement progressiste et autonome. Nos membres adhèrent aux idéaux antiautoritaires et aux objectifs de révolution sociale de la FGTB. Nous nous voulons être une force de changement et d'innovation, y compris au sein de la FGTB. Nous souhaitons construire des rapports de force en développant une dynamique participative, avec le contrôle des travailleur·euses et des étudiant·es.

Les Jeunes FGTB agissent pour un changement radical de société où chacun·e puisse jouir de tous les droits en sa qualité d'être humain, où le partage de toute forme de richesse et l'égalité entre toustes soient effectifs. Iels agissent pour un réel développement durable et universel. En ce sens, nous rejetons les valeurs du capitalisme et du néolibéralisme. Ensemble, nous luttons contre l'exclusion et toute forme de discrimination.

Les Jeunes FGTB poursuivront leurs buts en collaboration avec tout groupe qui a les mêmes objectifs ou la même vision de l'action à mener, tout en gardant leur indépendance. Dans cette perspective, nous nous prononçons sans ambiguïté pour la primauté de l'action interprofessionnelle et universaliste – espace par excellence de la solidarité – et contre tout corporatisme.

Le média *Camarade !* a fait le choix d'employer l'écriture inclusive. Nous pensons que la codification académique de la langue française est un outil de domination et qu'il est nécessaire de continuer à faire évoluer le français dans une optique progressiste face à l'immobilisme instauré par une poignée d'hommes sexistes et conservateurs au sein d'institutions cherchant à figer et réglementer la langue. Nous sommes convaincu·es que le langage peut être vecteur de changement et que l'emploi de l'écriture inclusive peut participer à réduire l'invisibilisation des femmes et à sortir de la binarité en visibilisant les minorités de genre.

Dans ce contexte, toutes les personnes interviewées pour notre journal sont averties que toutes leurs citations sont rendues inclusives à la publication. Par ailleurs, lorsqu'un genre est surreprésenté au sein d'un groupe de personnes et qu'en faire la mention visibilise la nature genrée d'une situation que l'on souhaite dénoncer, nous ferons le choix de ne pas rendre l'énoncé inclusif : dire que « les aide-ménagères exploitées » sont majoritairement des femmes et « les grands patrons » des hommes a un sens militant que nous ne souhaitons pas effacer.

QUAND L'ANTIFASCISME CRÉE LE FRONT POPULAIRE



PAR JULIEN SCHARPÉ
// CHARGÉ DE COMMUNICATION AUX JEUNES FGTB

En l'espace de 15 ans, les milieux militants ont massivement investi les réseaux sociaux comme nouveaux terrains de lutte. Bien que ces espaces permettent de visibiliser massivement les revendications que portent les différents groupes politiques, ils ont également encouragé les conflits idéologiques les plus stériles.

Certain·es militant·es malhabiles utilisent des stratégies pour se distinguer socialement et tirer les marrons du feu pour leur propre profit. La moindre actualité devient à leurs yeux une occasion de susciter la polémique, par exemple en n'hésitant pas à grossir des clivages plutôt qu'à chercher à les effacer. Ainsi, le fait de se déclarer matérialiste contre les idéalistes, révolutionnaire contre les réformistes, ou encore authentique contre les révisionnistes devient une sorte d'enjeu identitaire.

Cette attitude pourrait prêter à sourire si elle était sans conséquence. Or, l'Histoire ouvrière nous démontre qu'entretenir des divisions lorsque l'extrême-droite progresse relève du suicide.

CLASSE CONTRE CLASSE

Dès 1928, l'Internationale Communiste développe une stratégie de lutte qui assimile les sociaux-démocrates aux fascistes. Les conclusions du sixième congrès de l'IC sont claires et présentent la social-démocratie comme les réserves de la société bourgeoise, son plus sûr rempart[1].

Concrètement, cette période se traduit par des attitudes sectaires de la part de la Section française de l'internationale Communiste (SFIC) en France et du parti communiste allemand (KPD) en Allemagne. On peut prendre l'exemple des élections législatives de 1928, où la SFIC refuse tout désistement au second tour en faveur de candidats socialistes, favorisant l'élection de candidats de droite. Ou encore en Allemagne où le KPD se joint aux côtés des nazis lors de leur campagne pour la dissolution du parlement de Prusse, alors acquis aux socialistes[2].

Les divisions au sein de la gauche étaient à leur paroxysme et empêchaient la moindre collaboration sur le terrain. Celles et ceux qui refusaient la division étaient alors qualifié·es de traîtres et exclu·es de leur parti.

LE DANGER FASCISTE

Dès 1922, Mussolini prend le pouvoir en Italie et c'est en 1933 que Hitler l'acquiert en Allemagne. Rapidement, les militant·es de gauche sont réprimé·es sans exception. La situation internationale fait pousser des ailes aux différents groupes d'extrême-droite qui s'imaginent prendre le pouvoir partout où ils se trouvent.

La situation est telle qu'en France, une manifestation antiparlementaire est organisée le 6 février 1934. Des associations d'anciens combattants et des ligues d'extrême-droite se réunissent devant la Chambre des députés pour protester contre le limogeage de Jean Chiappe. Celui-ci, détesté par la gauche pour avoir réprimé violemment chaque mouvement social pendant 7 ans, est écarté de sa fonction de préfet de police après avoir trempé dans une affaire de corruption.

La manifestation tourne à l'émeute sur la place de Concorde. Des milliers de manifestants, dont une frange est armée, attaquent la police en tentant de marcher sur le palais Bourbon. Les affrontements se poursuivront dans la nuit et d'autres manifestations auront lieu les jours qui suivent.

À la suite de ces émeutes et de la polémique qu'elles ont suscitée, le gouvernement Daladier tombe et fait place à un gouvernement « d'union nationale », surtout composé des principales figures de droite de l'époque. On y retrouve notamment le maréchal Pétain qui collaborera dès 1940 avec l'occupant allemand.

Si la droite se retrouve renforcée par cette séquence politique, la situation agit comme un électrochoc pour l'ensemble de la gauche.

QUAND LA BASE SOCIALE FORCE L'UNITÉ

Face à cette tentative de coup d'État fasciste, la classe ouvrière veut retrouver son unité. Les communistes français appellent à manifester le 9 février 1934 et les syndicalistes socialistes organisent une grève générale suivie par 4 millions de travailleur·euses le 12 février.

Le jour de la grève générale, deux manifestations sont organisées à Paris : l'une par les communistes, l'autre par les socialistes. Les directions des différentes organisations ouvrières continuent de s'affronter et de se diviser jusqu'à cette date.

Mais lors de la jonction des deux cortèges sur la place de la Nation, on observe l'ensemble des militant·es scander « Unité ! Unité ! ». Si le mouvement ouvrier s'était scindé 15 ans plus tôt, la majorité des militant·es de terrain avaient déjà milité ensemble. Dans certaines usines et surtout en province, les militant·es avaient peu suivi la doctrine de désunion et d'affrontement fratricide.

Ce jour marque un tournant historique pour le mouvement ouvrier. Sous la pression populaire, les directions socialistes et communistes opèrent un virage à 180° et cessent de se diviser. Les différents partis de gauche créent des Fronts populaires en vue de réunir les communistes, socialistes et les radicaux de gauche pour lutter contre le fascisme et construire des démocraties sociales. Ceux-ci se concrétiseront en France, en Espagne et en Grèce. Quelques mois plus tard, la stratégie d'unité permet à la gauche de triompher aux élections françaises et de préparer le terrain pour la grève générale de 1936.

Lorsque la lutte n'est pas un simple enjeu de distinction sociale et s'inscrit dans la lutte des classes, elle ne permet pas seulement d'empêcher l'extrême-droite d'accéder au pouvoir ; elle permet aux travailleur·euses de jouir de nouvelles conquêtes sociales.

1 Internationale communiste. (1928). Programme de l'Internationale communiste du VIe Congrès. Marxists Internet Archive. https://www.marxists.org/francais/inter_com/1928/ic6_prog.htm

2 Wollenberg, E. (1934, 1er août). Aux membres du KPD ! Aux combattants du Front Rouge ! Aux sans-parti, aux travailleurs communistes oppositionnels ! Marxists Internet Archive. https://www.marxists.org/francais/general/wollenberg/works/1934/wollenberg_193408.pdf

TÉLÉOFASCISME

PAR JULIEN SCHARPÉ
// CHARGÉ DE COMMUNICATION AUX JEUNES FGTB

Issu de la petite bourgeoisie namuroise, Léon Degrelle est un homme politique belge qui s'est illustré en tant que figure historique de l'extrême-droite wallonne. Sa légende relève moins de ses faits d'armes que le récit qu'il a tenu sur lui-même au cours de son exil en Espagne. Certainement mythomane, il racontait à qui souhaitait l'entendre avoir été un proche d'Hitler. Il se voyait comme son équivalent belge et se rêvait en tant que restaurateur du Duché bourguignon.

Dans les faits, Degrelle n'était qu'un antisémite et opportuniste méprisé par les autorités allemandes. Celles-ci lui ont trouvé comme seule utilité le fait d'aller combattre en Russie, lorsque l'Allemagne manquait de troupes et recherchait désespérément de la viande fraîche à envoyer à l'abattoir. Après la guerre, Degrelle n'a répondu à aucun de ses actes en fuyant la justice. Négationniste, il présentait la Shoah comme un complot juif et n'a jamais assumé la moindre conséquence de ses actes.

INVOQUER DEGRELLE EN 2026

Méprisé et méprisable, Degrelle est parfois utilisé dans le débat politique belge pour dénoncer le style de Voldemort. En effet, cette comparaison peut prêter à confusion si on se limite à quelques éléments. Les deux personnages se présentent comme des hommes providentiels, dénoncent les « élites socialistes » et apportent leur soutien aux régimes réactionnaires de leur époque.

Une comparaison à outrance pourrait également porter sur le fait que ces deux figures ont une relation ambigüe avec la réalité. Voldemort se présente comme officier de réserve sans avoir passé les tests de l'armée et Degrelle comme un héros de guerre sans avoir servi pour l'armée belge. Si le chef des mangemorts a tenu des propos assimilés par certain·es comme négationnistes sur le génocide à Gaza, Degrelle minimisait le nombre de juif·ves exterminé·es par les nazis.

Invoquer la figure de Degrelle aujourd'hui permet de jeter le discrédit à peu de frais sur un adversaire politique. Cette personnalité est tellement grotesque et *du mauvais côté de l'Histoire* qu'elle est un repoussoir naturel ; ce procédé fonctionne uniquement parce que nous connaissons comment à fini Degrelle et que nous nous imposons une lecture *téléologique*[1] de l'Histoire.

L'HISTOIRE NE SE RÉPÈTE JAMAIS

Nous pourrions également présenter Voldemort et Léon Degrelle comme des figures totalement opposées. L'un est issu de la pensée magique, l'autre des rangs catholiques. L'un a terminé ses études en persiflage, l'autre les a lamentablement échouées. L'un préside un parti au pouvoir, l'autre est misérablement resté à la marge de la politique belge.

Si Voldemort n'est pas un centriste, celui-ci ne se revendique pas comme un héritier du fascisme. Pour le comprendre, il faut se tourner vers des figures comme Reagan, Thatcher ou encore Sarkozy qu'il présente lui-même comme modèles. Si ces trois figures ne sont pas à proprement parler d'extrême-droite, celles-ci s'inscrivent dans une tradition politique violente. Thatcher a jeté dans la misère des dizaines de milliers de mineurs anglais, Reagan a soutenu les groupes paramilitaires en Amérique latine et l'intervention en Libye de Sarkozy semble couvrir des faits de corruption.

Néanmoins, présager que Voldemort se comporte exactement comme Thatcher, Reagan et Sarkozy serait aussi une erreur. L'Histoire n'est pas un scénario inéluctable qui se répète périodiquement. Adopter cette lecture relève de la simplification causale qui laisse penser que ce ne sont pas les humains qui font l'Histoire et qu'il n'existe aucune contingence[2].

Cette approche est rassurante parce qu'elle donne l'illusion de comprendre les événements passés et semble leur donner un sens ; elle déroule une narration qui semble logique et dans laquelle chacun joue un rôle bien défini. Elle ne laisse aucune place à l'ambiguïté et balaie d'un revers de la main toute incertitude : la montée du fascisme était inévitable, la crise capitaliste est la cause première, tout est la faute au traité de Versailles. Cette lecture romancée de l'Histoire n'est pas sans impact politique.

ET SI ?

Si tout était écrit d'avance et répondait à de mystérieuses lois qui régissent l'Histoire, tout engagement politique serait inutile. On peut pousser le raisonnement en formulant des questions relativement absurdes : À quoi bon défendre la démocratie si la montée du fascisme est courue d'avance ? À quoi bon lutter avec son syndicat si la révolution sociale explose quoi qu'il arrive ? À quoi bon défendre le système de pensions si je ne vais jamais la toucher ?

Les fictions qui proviennent de lectures téléologiques de l'Histoire sont dangereuses parce qu'elles nous rendent impuissant·es. Accepter un scénario couru d'avance revient à renoncer à ses responsabilités en tant que militant·e et citoyen·e.

Pour en revenir à la comparaison entre Voldemort et Degrelle, elle est odieuse si on imagine que le leader des mangemorts deviendrait inéluctablement un soutien zélé de l'antisémitisme. En revanche, elle peut se révéler pertinente si on prend la peine d'apporter des nuances et de poser les bonnes questions.

Si 2026 n'est pas 1936, ces deux époques ne sont pas incomparables. Elles connaissent toutes les deux un essor de l'extrême-droite et brassent chacune leur lot d'incertitudes pour celleux qui les traversent. Comparer Voldemort et Degrelle n'a de sens que si l'on interroge les risques que comporte l'opportunisme en politique, au même titre qu'une comparaison entre Paul Magnette et Henri de Man ou encore Raoul Hedebouw et Viatcheslav Molotov.



1 La téléologie est la doctrine philosophique qui explique les phénomènes non par leurs causes passées, mais par la finalité ou le but qu'ils sont censés accomplir.

2 La contingence désigne le caractère d'un événement ou d'une chose qui pourrait ne pas exister ou être différent, s'opposant ainsi à ce qui est rigoureusement nécessaire.

LES GARDE-FOUS ONT SAUTÉ

PETIT POINT SUR LA SITUATION AMÉRICAINE ET LES LIENS AVEC L'EUROPE ET LA BELGIQUE

PAR GASPARD MASSART
// ANIMATEUR AUX JEUNES FGTB NAMUR



Aux États-Unis, la police ICE, originellement chargée de l'immigration aux frontières, est aujourd'hui devenue une police « para-militaire » interétatique, bénéficiant d'un soutien quasi illimité du gouvernement fédéral [américain]. Aux États-Unis, la police est une prérogative étatique et non fédérale. C'est pour cette raison que l'exécutif de Trump utilise l'ICE, la garde nationale et l'armée car il ne peut commander les agents de police « classiques ». La mutation de l'ICE en une police intervenant sur le sol de tous les États en fait donc, de facto, une police para-militaire.

La mort d'une activiste anti-ICE en début d'année montre la violence de cette milice qui a tout de suite reçu le soutien inconditionnel de l'exécutif, avant même les résultats de l'enquête. L'impunité totale offerte aux agents criminels est un phénomène qu'on observe aussi en Europe. On pourrait citer le scandale de Sainte-Soline en France et les violences policières observées à Bruxelles en octobre 2025 comme en mars et octobre 2026, qui n'ont donné lieu à aucune sanction.

L'accélération et le renforcement du déploiement de l'ICE posent question. D'abord active uniquement aux frontières, puis chargée d'arrêter des migrant·es présenté·es comme dangereux·ses (proches de gangs ou de cartels), il lui est désormais demandé de faire du « chiffre », au point d'arrêter même des étranger·es naturalisé·es américain·es, c'est-à-dire des personnes nées hors des États-Unis mais disposant de papiers américains en ordre. Au-delà du fait que cela rappelle les propos récents de Clarinval sur les exclu·es du chômage, à savoir quand il a dit sur RTL que moins de la moitié des exclus étaient belges. En confondant ainsi nationalité et origine et en amalgamant tous les exclus avec un parent d'origine étrangère ainsi que tous les belges nés sur un autre territoire à des « non-belge », cela induit surtout que plus personne n'est à l'abri de cette police.

Mais un autre scandale nous parvient des USA, un scandale qui précise encore l'état de fascisation de ce pays : les camps de concentration (le mot est choisi avec soin), dans lesquels sont enfermé·es les personnes arrêtées par l'ICE avant d'être expulsées vers leur pays d'origine ou vers le Salvador. Ces camps sont extrêmement difficiles à visiter pour les élu·es. Un délai de préavis de sept jours pour les visites a été introduit par l'exécutif. Ce délai, jugé illégal, est pourtant réintroduit très régulièrement, obligeant à relancer des procédures judiciaires à chaque fois. Dans les faits, les élu·es ne peuvent donc presque jamais visiter ces prisons de manière spontanée. Des zones « off limits » ont également été mises en place.

Fin décembre, un agent d'un de ces centres pénitentiaires a plaidé coupable pour une quinzaine d'agressions sexuelles sur une détenue. L'enquête est en cours, mais les informations préliminaires sont glaçantes : le modus operandi consistait à emmener cette femme dans un vestiaire pour la violer, couvert par un collègue, et à acheter son silence en lui fournissant des lettres et des photos de ses proches. Le fait que ces camps soient difficilement accessibles aux élu·es, et encore moins de manière spontanée, ainsi que les scandales qui en fuitent, indiquent des conditions de détention déplorables et illégales.

Nous sommes par ailleurs bien informé·es de la tendance forte des États-Unis à torturer certain·es détenu·es et à les maintenir en détention sans jugement, notamment à Guantánamo. Des personnes sans lien avec Al-Qaïda y ont été torturées sous prétexte de lutte contre le terrorisme après le 11 septembre. Ce passif des autorités américaines ne peut que nous inquiéter quant aux conditions de détention actuelles, d'autant plus que Trump considère de nombreux·ses migrant·es comme des terroristes et que l'ICE franchit des propriétés privées sans mandat pour arrêter des personnes, ce qui est hautement illégal et prouve, s'il le fallait encore, leur rapport plus qu'ambigu à la loi.

Plusieurs éléments démontrent une fascisation profonde des États-Unis :

- La déshumanisation totale, par les autorités fédérales, des migrant·es (avec ou sans papiers), qualifié·es d'« aliens illégaux ».
- L'impunité quasi totale des agents de l'ICE, couvert·es à l'excès par l'exécutif.
- L'existence de camps d'emprisonnement non accessibles (en tout cas pas de manière spontanée) aux élu·es, empêchant toute vérification de la légalité des conditions de détention, que l'on peut supposer catastrophiques au vu du passif américain et de l'acharnement de l'exécutif à empêcher ou ralentir les contrôles.
- L'élargissement extrêmement rapide du champ d'action de l'ICE pour faire du « chiffre » (Trump souhaite expulser plus de 100 000 personnes ; cet objectif n'aurait pas pu être atteint avec la population initialement visée par l'ICE, à savoir les migrant·es sans papiers lié·es à des gangs ou des cartels). Comme indiqué plus haut, l'ICE arrête désormais des personnes d'origine étrangère disposant de papiers en règle et ne respecte plus la propriété privée, pourtant sacralisée aux États-Unis.

Ces éléments rappellent les heures les plus sombres de notre histoire, évidemment celles de l'Allemagne nazie, mais aussi celles, moins connues, des camps de concentration pour Japonais·es aux États-Unis[1]. Le fait que ni le pouvoir judiciaire, ni le pouvoir législatif n'aient été capables ou n'aient eu la volonté de s'opposer à la dérive fasciste de l'exécutif, pourtant largement documentée et souvent assumée par Trump, donne le vertige. →

1 https://fr.wikipedia.org/wiki/Internement_des_Nippo-Am%C3%A9ricains

Si la situation est de plus en plus dramatique, la résistance s'organise néanmoins aux États-Unis. À Minneapolis, de nombreuses personnes patrouillent dans les rues équipées de sifflets afin de repérer et signaler l'arrivée des agents. Un collectif déverse également chaque jour des litres d'eau devant le bâtiment abritant l'ICE afin de créer, vu les températures très basses de la ville, d'immenses plaques de verglas pour ralentir les interventions.

À New York, de grands « congrès » sur la désobéissance civile ont été organisés à destination de milliers de manifestant·es afin de les former à s'opposer de manière efficace et sécurisée à cette police d'État.

Les gouverneur·euses constituent et restent une forme d'opposition forte à l'exécutif fédéral. Les affrontements entre polices d'État et ICE sont fréquents, et l'envoi de la garde nationale par Trump pour les « mater » est très impopulaire au sein de la population américaine.

La popularité de Trump est en chute libre et la colère gronde. On est encore loin d'une guerre civile, mais le risque est que Trump utilise ces troubles pour justifier un report des midterms.

Mais cela soulève également des questions pour nous : quelle est, chez nous, la situation actuelle sur ces enjeux et, surtout, au vu de la montée généralisée de l'extrême droite dans nos pays, disposons-nous de garde-fous plus solides que ceux des États-Unis ou risquons-nous le même glissement à court ou moyen terme ?

SOURCES

https://www.mediapart.fr/journal/international/240126/nous-avons-des-sifflets-et-ils-ont-des-armes-minneapolis-tente-de-resister-aux-raids-de-la-police-a

https://www.mediapart.fr/journal/international/240126/minneapolis-un-homme-de-37-ans-tue-par-la-police-des-frontieres

https://www.mediapart.fr/journal/international/250126/meurtre-d-alex-pretti-minneapolis-la-revolte-gronde-aux-etats-unis

https://www.mediapart.fr/journal/international/260126/donald-trump-transforme-l-ice-en-force-paramilitaire-aux-pouvoirs-immenses

https://www.mediapart.fr/journal/france/270126/les-etats-unis-basculent-la-france-au-bord-du-precipice

https://www.mediapart.fr/journal/politique/280126/violences-policieres-la-derive-trumpiste-oblige-la-gauche-francaise-ouvrir-les-yeux

https://www.mediapart.fr/journal/international/280126/apres-minneapolis-les-democrates-restent-loin-d-une-opposition-en-bloc-la-police-de-l-immigration

https://www.mediapart.fr/journal/international/290126/les-latinos-de-minneapolis-acteurs-invisibles-de-la-lutte-contre-la-police-de-l-immigration

https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/290126/le-geant-de-l-informatique-capgemini-conspue-de-toute-part-pour-ses-liens-avec-la-sinistre-ice

https://www.mediapart.fr/journal/international/310126/minneapolis-l-arrestation-de-deux-journalistes-amplifie-les-coleres

TISSER LA SOLIDARITÉ DU BANGLADESH À LA BELGIQUE



ENTRETIEN AVEC SANNA ABDESSALEM
// COORDINATRICE DE LA PLATEFORME ACHACT, COALITION D'ORGANISATIONS BELGES SOLIDAIRES AVEC LES TRAVAILLEUR·EUSES DE L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT DU MONDE ENTIER

PAR LUCILE DE REILHAN
// CHARGÉE DE COMMUNICATION AUX JEUNES FGTB

// TOUT D'ABORD, PEUX-TU EXPLIQUER LE FONCTIONNEMENT D'UNE CHAÎNE DE PRODUCTION DE VÊTEMENTS ?

Une caractéristique de l'industrie de la mode – et du prêt-à-porter en général – c'est que depuis les années 70 et l'essor de la mondialisation, plus aucune enseigne ne produit elle-même les vêtements qu'elle commercialise. Les marques délocalisent leurs filières et recourent massivement à la sous-traitance, c'est-à-dire qu'elles font appel à des fournisseurs aux quatre coins de la planète pour produire. Ainsi, elles choisissent les pays respectant le moins les droits sociaux et la liberté d'organisation, avec un salaire minimum au plus bas afin de produire au plus bas coût. C'est une réelle stratégie de leur part. Ainsi, une enseigne comme H&M ou Zara peut avoir plusieurs centaines de fournisseurs dans des pays d'Asie de l'Est, du Sud-Est, d'Afrique du Nord ou d'Europe orientale.

Dans un premier temps, les enseignes ont délocalisé leurs usines, puis elles ont très vite arrêté de produire elles-mêmes et de posséder leurs propres usines. Les enseignes créées ultérieurement n'ont même plus tenté de produire elles-mêmes : elles ont fait dès le départ appel à des usines sous-traitantes, caractérisées par l'exploitation massive des travailleur·euses qui y travaillent. Même quand elles se targuent de respecter le salaire minimum en vigueur dans le pays, il est important de rappeler que le salaire minimum reste bien en deçà du salaire vital. Les salarié·es ne reçoivent donc pas suffisamment pour vivre dignement.

// POURQUOI LE SALAIRE MINIMUM EST-IL SI BAS ?

Simplement car les entreprises cherchent à faire un maximum de profit sur le dos des travailleur·euses. Comment ? D'abord en mettant en concurrence les usines et en leur dictant de faire valoir le prix le plus bas. Les entreprises n'hésitent alors pas à aller produire chez le voisin si la main d'œuvre est moins chère ou si la production est plus rapide. D'autre part, les États sont également mis en concurrence entre eux : quel intérêt a donc un pays comme le Bangladesh d'augmenter ses minima sociaux si pèse la menace de perdre toute l'industrie présente ? Les États ont certes une responsabilité mais ce sont les marques qui font pression sur les États et sur les usines de production : elles ont donc la plus grande part de responsabilité, puisque in fine, ce sont elles qui engrangent le plus grand profit au détriment des droits humains. Nous nous devons également d'alerter sur les dégâts environnementaux dûs à l'industrie textile car de plus en plus de vêtements sont produits à base de fibres synthétiques et dépendent de l'industrie pétrochimique. La destruction de l'environnement est évidemment un désastre pour la planète et pour les travailleur·euses.

// QUELLES SONT LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES USINES TEXTILES ?

Notons d'abord que l'ancien PDG de Zara – du groupe espagnol Inditex – est un des hommes les plus riches de la planète, et il n'est qu'un exemple parmi d'autres. Cette richesse indécente est permise par l'exploitation des travailleurs et travailleuses, des femmes principalement. Elles travaillent environ 12 heures par jour, parfois davantage, parfois 7 jours sur 7. La pression pour que les travailleur·euses fassent des heures supplémentaires est fréquente – qu'iels acceptent tant le salaire est insuffisant. Iels travaillent plusieurs semaines à la suite, sans pause, dans des conditions désastreuses. Ce rythme insoutenable détruit leur santé. De plus, dans les pays comme le Pakistan ou le Bangladesh, à cause du dérèglement climatique, on observe une augmentation des températures extrêmes dans les saisons sèches. Imaginez le ressenti dans les usines. Et ça, c'est quand ce n'est pas le bâtiment lui-même qui s'effondre sur les travailleur·euses, comme ça a été le cas en 2013 avec le Rana Plaza, où 1138 personnes sont mortes sous les décombres de leur usine. Ce n'était pas un accident car les fissures du bâtiment avaient été signalées : ce sont les patrons qui ont fait pression sur les travailleur·euses pour qu'iels aillent travailler. On se rend compte de l'importance du syndicat. Par exemple, au sein de l'usine du Rana Plaza, en présence d'un syndicat, il y aurait pu avoir une résistance plus forte à ne pas aller travailler ce jour-là du fait des fissures observées.

// Y-A-T-IL EU DES TENTATIVES DE CRÉATION DE SYNDICATS DANS CES USINES-CI ?

Il y a toujours des tentatives d'organisation collective. Qu'elles prennent la forme d'un syndicat, c'est l'idéal, mais il arrive que l'organisation des travailleur·euses prenne une forme différente, du fait de la répression ou des discriminations syndicales. À travers notre réseau international, on travaille étroitement avec ces organisations de relayer leurs luttes.

// QUELLES REVENDICATIONS PORTENT LES SYNDICATS DANS LES PAYS DE PRODUCTION ET COMMENT POUVONS-NOUS ÊTRE SOLIDAIRES ?

Leurs revendications sont portées soit à l'échelle d'une usine soit à l'échelle d'un pays. Par exemple, il arrive qu'une prime ne soit pas versée ou que des heures supplémentaires soient non payées. Les syndicats vont alors s'organiser pour que les droits des travailleur·euses soient respectés. À travers le réseau Clean Close Campaign, on interpelle les entreprises de mode et on active la solidarité d'un bout à l'autre de la filière, depuis la demande des travailleurs et travailleuses dénonçant les violations de leurs droits, jusqu'à l'entreprise qui s'approvisionne dans cette usine. On fait ainsi pression publiquement sur les entreprises, en menant des campagnes et en les interpellant pour obtenir gain de cause. Pour le dire simplement, le réseau Clean Close Campaign essaie de lier les luttes du local à l'international. Pour donner un exemple, en 2023, lors de la révision du salaire minimum légal au Bangladesh, les organisations membres de la Clean Clothes Campaign se sont mobilisées partout pour soutenir les luttes concernant l'augmentation du salaire minimum et les revendications des syndicats bangladais.

// EN QUOI LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EST NÉCESSAIRE ?

La lutte internationale est nécessaire et complémentaire avec les luttes qu'on mène au niveau national, notamment car les mécanismes d'exploitation d'un bout à l'autre de la chaîne de production sont les mêmes, depuis les usines de confection jusqu'au magasin en Belgique. Ce sont les mêmes mécanismes utilisés par le patronat pour détricoter les acquis sociaux, pousser au flexijobs, engager de plus en plus d'intérimaires et de jobs étudiants afin d'affaiblir le syndicalisme. L'ennemi est le même et c'est en ça qu'on a besoin d'une mobilisation de syndicat à syndicat. Par ailleurs, les attaques sur nos droits sont particulièrement visibles avec le gouvernement Arizona qui toque à notre porte chaque jour. En se mobilisant pour les droits sociaux partout dans le monde, on se mobilise aussi pour nos propres droits.

// EST-CE QUE LE RÉSEAU A OBTENU DES VICTOIRES RÉCEMMENT ?

On cherche souvent de grandes victoires mais s'organiser collectivement et lutter ensemble est déjà une victoire du quotidien. Cela signifie que la répression n'a pas gagné et qu'on est toujours là pour se mobiliser.

L'une de nos victoires les plus marquantes concerne la mobilisation pour l'augmentation du salaire minimum au Bangladesh que je mentionnais plus tôt. Leur mouvement a été violemment réprimé : plus de 48 000 personnes ont été visées par des plaintes pénales arbitraires, sans preuves, avec à la clé des menaces d'arrestation et d'emprisonnement. L'objectif était clair : casser la mobilisation et faire taire les revendications sociales. Face à cette répression massive, une mobilisation s'est organisée au Bangladesh comme à l'international. Depuis la Belgique, on a soutenu cet élan, aux côtés de la FGTB et de la CSC, en faisant pression sur les grandes enseignes qui s'approvisionnaient dans les usines concernées afin qu'elles interviennent. Et cette mobilisation collective a porté ses fruits ! Les charges pénales visant les travailleurs et travailleuses ont été abandonnées. En parallèle, les syndicats Bangladais ont obtenu de leur gouvernement l'abandon progressif des plaintes restantes. C'est une victoire collective majeure, à la fois concrète et porteuse d'espoir.

Elle rappelle une chose essentielle : c'est ensemble que nous pouvons faire reculer la répression et peser face aux injustices, qu'il s'agisse de l'exploitation, du capitalisme dérégulé ou des défis climatiques. C'est dans cet esprit qu'on appelle le plus de monde à signer et soutenir notre Manifeste pour une mode justet, afin que la voix des travailleurs et travailleuses soit enfin entendue et prise en compte.

Ensemble, nous devons nous battre pour une transition juste, c'est-à-dire une transformation nécessaire de l'industrie pour faire face au dérèglement climatique et aux enjeux sociaux, en mettant les travailleur·euses au centre.

> ***« La lutte internationale est nécessaire et complémentaire avec les luttes qu'on mène au niveau national, notamment car les mécanismes d'exploitation d'un bout à l'autre de la chaîne de production sont les mêmes, depuis les usines de confection jusqu'au magasin en Belgique. »***



CONNAÎTRE NOTRE HISTOIRE POUR CONSTRUIRE LES LUTTES DE DEMAIN

ENTRETIEN AVEC **FRANCINE BOLLE**
// HISTORIENNE DU MOUVEMENT OUVRIER. ELLE ENSEIGNE L'HISTOIRE À L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES ET A NOTAMMENT PUBLIÉ PLUSIEURS ARTICLES SUR LA GAUCHE RADICALE ET LES LUTTES SYNDICALES EN BELGIQUE.

PAR **BENJAMIN VANDEVANDEL**
// DÉTACHÉ PÉDAGOGIQUE DES JEUNES FGTB

ET **JULIEN SCHARPÉ**
// CHARGÉ DE COMMUNICATION DES JEUNES FGTB

// POURQUOI LES JEUNES SYNDICALISTES DEVRAIENT-IELS S'INTÉRESSER À L'HISTOIRE EN GÉNÉRAL ET DU MOUVEMENT OUVRIER EN PARTICULIER ?

L'histoire permet de prendre du recul sur la société dans laquelle nous vivons. On a souvent tendance à regarder les problèmes sociaux comme s'ils appartenaient uniquement au présent, comme si les inégalités ou les rapports de domination avaient toujours existé sous la forme qu'on leur connaît aujourd'hui. Pourtant, rien de tout cela n'est figé : chaque situation est le résultat d'une évolution, de choix politiques, de conflits, de rapports de force qui se sont construits au fil du temps.

C'est précisément ce que l'histoire permet de retrouver : comprendre comment une situation s'est mise en place, quelles forces l'ont façonnée et quels intérêts se sont affrontés aide à mieux saisir les enjeux d'aujourd'hui. Sans cette profondeur historique, nous courrons le risque de réduire des réalités complexes à des explications simplistes.

Il y a aussi une dimension profondément émancipatrice, l'histoire nous invitant à nous méfier des discours qui présentent certains phénomènes comme naturels : les inégalités ont toujours existé, la concurrence est inscrite dans la nature humaine, le capitalisme représente l'aboutissement logique de toute organisation sociale… l'histoire apporte un démenti. Elle montre que d'autres sociétés ont existé, organisées selon des principes très différents, et rappelle que les rapports sociaux changent avec le temps.

L'histoire nous aide à sortir du fatalisme, d'échapper au fameux « TINA[1] ». Ce qui a été construit historiquement n'a rien d'immuable ; les sociétés se transforment et les rapports de force qui les traversent peuvent eux aussi évoluer.

// ON ENTEND SOUVENT QUE LES SYNDICATS ÉTAIENT AUTREFOIS PLUS RAISONNABLES ET QUE LES FORMES DE LUTTE ACTUELLES SERAIENT EXCESSIVES. QUE RÉPOND L'HISTOIRE À CE RÉCIT ?

Il s'agit d'une vision très sélective du passé.

Nous gardons souvent en mémoire l'image des Trente Glorieuses et du compromis social qui s'est construit après la Seconde Guerre mondiale : une période durant laquelle patronat, syndicats et pouvoirs publics seraient parvenus à un équilibre favorable à la croissance, à l'amélioration du niveau de vie et au développement de la protection sociale. Cette lecture simpliste laisse dans l'ombre une réalité essentielle : en plus d'être construite sur des rapports genrés extrêmement figés et sur l'exploitation de la moitié de la planète, cette période connait de nombreux conflits sociaux parfois très durs.

Surtout, cette représentation efface pratiquement tout ce qui précède les Trente Glorieuses : le mouvement ouvrier n'est pas né dans des salles de négociation !

À leurs débuts, les syndicats sont interdits. La grève est illégale. Les travailleur·euses qui tentent de s'organiser s'exposent à la répression patronale, judiciaire et militaire. Dans un tel contexte, il est logique que les formes de lutte aient été bien plus conflictuelles que celles que nous connaissons aujourd'hui.

C'est d'ailleurs une constante de l'histoire sociale : les grandes avancées démocratiques et sociales n'ont jamais été offertes spontanément mais ont été arrachées parce que des femmes et des hommes sont parvenu·es à construire un rapport de force face à des intérêts économiques qui n'avaient aucune raison de céder d'eux-mêmes.

La raison est assez simple : la relation entre un employeur et un·e salarié·e est fondamentalement déséquilibrée. Celui qui possède les moyens de production peut attendre ; celle ou celui qui ne dispose que de sa force de travail doit travailler pour vivre. Le contrat de travail ne repose en rien sur un rapport d'égalité.

Ce qui permet de réduire cette inégalité, c'est l'action collective. Mais une action collective qui ne crée aucune contrainte a peu de chances d'aboutir : si le patronat accepte de négocier, c'est parce qu'il estime ses intérêts suffisamment menacés pour qu'un compromis devienne préférable au conflit. Depuis toujours, les luttes sociales cherchent donc à produire un coût et ce, qu'il soit économique, politique ou symbolique.

// PARMI CES FORMES D'ACTION, LE SABOTAGE OCCUPE UNE PLACE PARTICULIÈRE DANS L'IMAGINAIRE DU MOUVEMENT OUVRIER. POURTANT, IL EST SOUVENT PRÉSENTÉ AUJOURD'HUI COMME ÉTRANGER À LA TRADITION SYNDICALE.

Là encore, les faits racontent une histoire différente.

Le sabotage fait partie du répertoire d'action du mouvement ouvrier depuis longtemps. Ce n'est ni une invention récente, ni une pratique introduite par quelques groupes marginaux. Il apparaît dans des contextes où les travailleur·euses disposent de très peu de moyens pour défendre leurs intérêts : lorsque les négociations ne permettent plus d'avancer, d'autres formes d'action apparaissent inéluctablement en ce y compris le sabotage.

On parle beaucoup de la violence des manifestant·es ou des grévistes, mais quasiment jamais de celles qui s'exercent quotidiennement à travers certaines décisions patronales ou politiques : perdre son emploi, se retrouver sans logement, ne plus pouvoir nourrir sa famille ou voir disparaître ses droits sociaux constituent des formes de violence autrement plus importantes qu'un bris de vitrine ou une chemise froissée. L'histoire permet de replacer ces réalités dans leur contexte et rappelle que les conflits sociaux ne surgissent jamais de nulle part : ils prennent naissance dans des rapports sociaux profondément inégalitaires.

Les formes de mobilisation évoluent en fonction des réponses apportées par les classes dirigeantes. Lorsqu'un gouvernement refuse d'entendre une mobilisation réunissant 140 000 personnes dans les rues, remet en cause le droit de grève ou affaiblit les libertés syndicales, il contribue lui-même à durcir les conflits. Ce n'est pas parce que les travailleur·euses deviendraient soudain plus radicaux·ales, mais parce que les espaces où le dialogue reste possible se referment progressivement.

// VOUS INSISTEZ BEAUCOUP SUR LA PLACE DES FEMMES DANS LES LUTTES SOCIALES. POURTANT, CETTE HISTOIRE RESTE LARGEMENT MÉCONNUE. POURQUOI ?

L'histoire des femmes est longtemps restée dans l'angle mort de la recherche. Et lorsqu'on s'intéresse aux classes populaires, cette invisibilisation est encore plus frappante.

Pendant très longtemps l'histoire s'est surtout écrite à travers les dirigeants politiques, les chefs militaires ou les grandes figures masculines. Les femmes n'étaient pas seulement peu présentes dans les récits : elles étaient aussi absentes des objets de recherche. On ne se demandait tout simplement pas quel rôle elles avaient joué dans les mouvements sociaux !

Les choses commencent à évoluer avec le développement de l'histoire des femmes et de l'histoire du genre et ce sous l'impulsion de mouvements féministes, de nouvelles générations d'historiennes et de chercheuses issues notamment de l'immigration. À partir du moment où l'on pose d'autres questions aux archives, on découvre une réalité bien différente : les femmes ont toujours été présentes dans les mobilisations populaires.

Les grandes grèves de 1886 en offrent un exemple limpide ; une de mes étudiantes a consacré son mémoire à la place des femmes dans ce mouvement. Ce qui frappe, c'est que leurs traces réapparaissent souvent dans les archives judiciaires. Pourquoi ? Parce qu'elles aussi sont arrêtées, poursuivies et jugées : on les retrouve impliquées dans des émeutes, des pillages ou des incendies. Les peines qui leur sont infligées sont parfois moins lourdes que celles des hommes non pas parce qu'elles auraient joué un rôle secondaire, mais parce que les magistrats portent sur elles un regard profondément marqué par les stéréotypes sexistes et patriarcaux de leur époque. Cela n'enlève cependant rien à l'engagement dont ont fait preuve ces femmes : elles ont été pleinement actrices du mouvement.

Les archives permettent aussi de mettre au jour des formes d'engagement moins spectaculaires, mais tout aussi indispensables. On retrouve ainsi de nombreuses femmes poursuivies pour « mendicité en réunion » alors qu'elles organisaient des collectes de nourriture ou d'argent destinées aux familles de grévistes. À cette époque, les organisations ouvrières ne disposent pas encore de caisses de grève. Sans ces réseaux de solidarité, beaucoup de familles n'auraient tout simplement pas pu tenir. Les femmes jouent donc un rôle essentiel dans toute l'organisation matérielle du conflit.

Lors de la fusillade de Roux, près de cinq cents femmes s'interposent entre les soldats et les ouvriers. Elles espèrent que l'armée n'osera pas tirer sur elles. Ce geste dit beaucoup de leur implication et de leur courage.

Cette présence ne disparaît pas par la suite : dans les bassins industriels, on retrouve les femmes sur les piquets de grève, dans les manifestations, lors des blocages. En 1932, certaines vont jusqu'à se coucher sur les voies du tram pour empêcher la circulation. Depuis toujours, elles participent pleinement à la construction du rapport de force.



// ON PRÉSENTE PARFOIS LES FEMMES COMME DES FIGURES DE MODÉRATION OU DE PACIFICATION DES CONFLITS. VOTRE TRAVAIL RACONTE UNE TOUT AUTRE HISTOIRE.

En effet, certains récits qui se veulent progressistes continuent d'associer la confrontation, l'usage de la force ou la conflictualité aux hommes tandis que les femmes seraient spontanément du côté de l'apaisement. Les sources racontent pourtant une histoire bien plus nuancée.

Lorsque les circonstances l'imposent, les femmes prennent part aux émeutes, aux sabotages, aux occupations ou aux blocages comme les hommes. Elles vivent les mêmes difficultés sociales, subissent les mêmes conséquences des crises économiques et participent aux formes d'action que le rapport de force rend nécessaires.

Cette idée selon laquelle les femmes seraient naturellement éloignées de l'action directe est régulièrement remise en question par les recherches historiques ; on le voit pour le mouvement ouvrier, mais aussi dans d'autres périodes. Les travaux récents sur la Préhistoire montrent par exemple à quel point les représentations traditionnelles étaient imprégnées de stéréotypes : les femmes n'ont jamais été cantonnées au rôle de gardiennes du foyer pendant que les hommes accomplissaient toutes les activités considérées comme importantes.

Retrouver cette histoire, c'est aussi redonner des références aux militantes d'aujourd'hui : beaucoup découvrent qu'elles s'inscrivent dans une continuité beaucoup plus ancienne et beaucoup plus riche que ce que les récits dominants ont longtemps laissé entendre.

// VOUS INSISTEZ AUSSI SUR LE RÔLE DE TOUTES LES FEMMES ANONYMES. POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Parce que c'est précisément ce qui fait la richesse de l'histoire sociale.

Nous connaissons toustes des figures comme Louise Michel[2], Flora Tristan[3] ou Nathalie Le Mel[4]. Leur parcours est bien sûr essentiel mais si l'on s'arrête à ces quelques noms, on passe à côté de ce qui fait vivre les mouvements sociaux : les conquêtes collectives ne reposent jamais uniquement sur quelques personnalités exceptionnelles.

Des milliers de femmes dont les noms n'ont pas été retenus ont rendu les mobilisations possibles. Dans les régions minières ou industrielles, elles sont souvent les premières à mesurer les effets de la misère parce que ce sont elles qui doivent faire vivre le foyer au quotidien ; elles savent avant tout le monde quand les salaires ne suffisent plus, quand il devient impossible de nourrir les enfants ou de faire face aux dépenses les plus élémentaires.

C'est pour ces raisons qu'elles jouent un rôle décisif dans le déclenchement de nombreuses grèves : elles encouragent leurs maris à arrêter le travail, organisent les solidarités, assurent une partie de la logistique, participent aux piquets et veillent à ce que le mouvement puisse durer. Pendant longtemps, cette contribution est restée presque invisible tout simplement parce que les historiens ne cherchaient pas à la mettre en lumière ; aujourd'hui, les recherches permettent enfin de mieux comprendre à quel point ces femmes ont été des actrices essentielles des grandes mobilisations populaires.

Les transformations sociales ont été et sont encore aujourd'hui le produit de l'engagement de milliers de personnes ordinaires qui, ensemble, construisent les rapports de force à l'origine de toute conquête sociale. Il est temps que l'histoire reconnaisse pleinement leur place.

1 Référence au « There is no alternative » (au capitalisme) cher à Margaret Thatcher.

2 Institutrice, écrivaine, militante anarchiste, franc-maçonne et figure majeure de la Commune de Paris durant laquelle elle s'implique tant politiquement que militairement en intégrant les rangs de la Garde nationale.

3 Femme de lettres, penseuse, militante socialiste et féministe française. Figure majeure du débat social et du socialisme utopique.

4 Militante de l'Association internationale des travailleurs et féministe qui a participé, sur les barricades, à la Commune de Paris.

ARIZONA : 10 MILLIARDS DE RAISONS DE CONTINUER LA LUTTE

PAR VALENTIN DEBERDT DETHEUX
// MILITANT AUX JEUNES FGTB

Le gouvernement Arizona annonce encore 10 milliards d'économies à trouver cet automne. Après plus de 19 mois de mobilisation, menée en parallèle des études, d'un job ou de la recherche d'emploi, beaucoup d'entre nous ont un goût amer en bouche : « À quoi ça sert ? Ils ont tout fait passer. »

Prenons quelqu'un·e qui bosse de nuit dans un entrepôt, de 22h à 6h. Dans le projet de départ de l'Arizona, seules ses heures entre minuit et 5h auraient encore été payées comme du travail de nuit. Aujourd'hui, la prime reste due de 23h à 6h : deux heures de plus, chaque nuit. Ces heures ne sont pas un cadeau du gouvernement. Ce qu'une lutte arrache ne fait pas forcément la une mais se lit sur une fiche de paie.

LA LUTTE A DÉJÀ PAYÉ

Nous n'avons pas arrêté le rouleau compresseur. Ce gouvernement coupe dans les pensions, les salaires, la sécurité sociale et les services publics, attaque les libertés syndicales et fait bondir le budget de l'armée : plus de 42 milliards d'économies sont sur la table. Mais il n'a pas pu avancer à sa guise. Sur le malus pension, on l'a fait céder et l'application a glissé d'un an. Sur les pensions en général : les périodes de maternité, paternité, maladie et chômage temporaire continuent de compter dans le calcul. Sur la prime de nuit, il a dû reculer. Ces reculs n'étaient prévus nulle part : c'est la pression des actions, grèves et manifestations qui les a imposés.

Quatorze journées nationales, trois manifestations de plus de 100 000 personnes, deux grèves générales en à peine un peu plus d'un an et demi : il faut remonter loin pour trouver un mouvement aussi large, qui tient dans la durée, porté à la fois par le privé, le public, l'associatif, la culture et les jeunes. Malgré les campagnes contre les syndicats, le soutien aux mobilisations a progressé en un an dans les trois régions : de 59 à 67% en Flandre, de 78 à 82% en Wallonie, de 77 à 81% à Bruxelles. Au-delà des reculs arrachés, ce mouvement a aussi enrichi le front sur le long terme. Des travailleur·euses ont débrayé pour la première fois de leur vie. Des collègues se sont lancé·es comme délégué·es. Une nouvelle génération de militant·es s'est engagée dans la lutte.

C'est une force nouvelle, pas encore une force durable. Et c'est peut-être la meilleure raison de continuer : ce que nous avons construit peut grandir, se consolider, être une école et un tremplin pour les luttes futures.

UNE LOGIQUE GLOBALE

D'une capitale européenne à l'autre, le programme est le même : austérité, pensions et salaires attaqués, travail flexibilisé, budgets militaires en hausse, discours durci contre les étranger·ères, les femmes et les syndicats. Les étiquettes changent, l'addition revient toujours aux mêmes. L'Arizona suit cette logique : garantir la rentabilité maximale à ceux qui détiennent l'économie.

Pour les jeunes, ça commence dès les études. En Fédération Wallonie-Bruxelles, le MR et les Engagés, alliés de la N-VA au fédéral, ont porté le minerval à 1194 euros pour plus de la moitié des étudiant·es ; en haute école, certains sont passés de 175 à 1194 euros. Déjà plus de quatre étudiant·es sur dix travaillent toute l'année pour payer leurs études. À la sortie, l'allocation d'insertion est passée de 36 à 12 mois. Le message est clair : prends n'importe quel boulot, à n'importe quelles conditions.

Pendant ce temps, selon la Confédération européenne des syndicats, les bénéfices des 300 plus grandes entreprises européennes ont grimpé de 151 % entre 2000 et 2024, les salaires de 87 %. Et le budget de la Défense doit passer de 13 à près de 34 milliards par an d'ici 2035 : la hausse seule pèse deux fois les économies demandées cet automne. Ils ferment la porte des auditoires et ouvrent celle des casernes. Pour l'armée, Francken fait du porte-à-porte : 149 000 lettres aux jeunes de 17 ans pour le service militaire. Ce n'est pas un manque d'argent, c'est un choix.

Changer de coalition ne suffira donc pas : ces offensives découlent d'un système. L'enjeu syndical est de faire basculer, conflit après conflit, le rapport de force du côté du travail. La FGTB étant un syndicat socialiste, nous le faisons avec un horizon clair : le socialisme, une société sans classes où les richesses servent celles et ceux qui les produisent. Chaque lutte gagnée aujourd'hui renforce le camp capable d'y mener.

LA FORCE SE CONSTRUIT

Un tel programme soutenu par une classe sociale entière ne se renverse pas d'un coup d'épaule. On le ralentit, on le bloque, puis on le fait reculer. Chaque mesure arrachée, chaque personne qui nous rejoint s'ajoute à la précédente, jusqu'au moment où le rapport de force bascule.

En manif, quand on réalise qu'on est des dizaines de milliers, il faut se dire que ce n'est pas un hasard. Avant, des délégué·es ont fait le tour des ateliers, des étudiant·es ont tracté devant les auditoires, des collègues en ont convaincu d'autres. La colère tourne ; c'est organisée qu'elle pèse. Une manif se disperse le soir même. Ce qui reste, ce sont les gens qui ont décidé de s'organiser. Chaque jeune qui s'affilie, rejoint une commission Jeunes FGTB, se forme ou se lance un jour comme délégué·e, c'est une équipe de plus prête pour la prochaine bataille.

LA SUITE COMMENCE MAINTENANT

Le 9 octobre, nous avons manifesté en front commun à Bruxelles avant le conclave budgétaire. Trois lignes rouges avaient été posées : pas de nouvelle atteinte à l'indexation, pas de hausse de la TVA, pas d'annualisation du temps de travail, c'est-à-dire des horaires qui gonflent ou fondent d'une semaine à l'autre selon les besoins de l'employeur. Une grève générale en novembre est à prévoir. Du 20 au 22 novembre, des mobilisations dans toute l'Europe porteront aussi un mot d'ordre simple : « Welfare, not warfare ».

Viendront ensuite la bataille des salaires, autour de l'indexation et des négociations pour 2027-2028, puis les élections sociales de mai 2028, où l'on élit les délégué·es dans les entreprises. Des jeunes peuvent s'y présenter, et là où l'entreprise compte assez de moins de 25 ans, des mandats leur sont réservés.

Aucune de ces échéances n'est gagnée d'avance. Mais nous les abordons avec des équipes plus solides, un soutien plus large et une génération qui a appris à se battre. La suite tient dans des gestes simples : parler de ce qui a été obtenu, convaincre un·e ami·e ou un·e collègue de venir à la prochaine action, passer sur un piquet un jour de grève, s'affilier, et prendre sa place dans le front.

IRRESPONSABILITÉ DU MONDE POLITIQUE ; QUEL IMPACT DÉMOCRATIQUE ?

PAR GASPARD MASSARD
// ANIMATEUR AUX JEUNES FGTB NAMUR

L'affaire Lyhanna a secoué la France lors du mois de juin 2026. Cette affaire a mis en lumière les graves carences dont souffrent la police judiciaire comme la justice française et, surtout, l'irresponsabilité du monde politique. Gérald Darmanin, ancien ministre de l'intérieur et de la justice, s'est empressé de remettre la faute sur l'ensemble des acteurs impliqués dans cette affaire, lui permettant de minimiser ses propres responsabilités. Alors même que Médiapart et d'autres médias ont révélé qu'un rapport détaillant les manquements de la justice et de la police sur les questions de pédocriminalité avait été soumis au ministère de la justice en 2022. Ministère sous la responsabilité de... Gérald Darmanin. Ministère qui n'a rien fait avant Darmanin, ni pendant, ni après.

Cette tendance des responsables politiques de ne rien assumer et de se décharger en permanence sur des acteurs et des situations externes pour justifier les décisions et choix qu'iels posent n'est pas nouvelle.

Elle s'est (re)généralisée et répandue dans le monde politique après le 21 Mai 1980 et l'utilisation par Thatcher du slogan TINA ("There is no alternative"). Slogan largement décliné, réinventé et utilisé à toutes les sauces depuis. Ce n'est jamais la faute de l'homme ou de la femme politique mais bien celle de l'Europe, de la crise, du gouvernement précédent quand bien même les mêmes partis et mêmes ministre le composaient. Jamais la faute du/de la décideur·euse en place.

Cette rhétorique est fausse, paradoxale et nocive pour la démocratie.

L'Europe impose en effet des cadres réglementaires larges mais ne donne pas d'ordre sur les méthodes d'application de ce cadre. Quand elle demande à la Belgique de diminuer son déficit, libre à elle d'augmenter ses recettes, de diminuer ses dépenses et de recréer de l'emploi... Si elle demande un objectif en termes d'émissions de CO_2, libre aux différents états d'investir dans le renouvelable, de faire une grosse taxe carbone, de passer au nucléaire... L'Europe a évidemment un rôle contraignant et l'idée n'est pas d'encenser un organe supra étatique peu démocratique et extrêmement libéral, mais les politicien·nes nationaux·ales ont toujours des marges de manœuvre importantes.

Pour le prétexte de la « crise », nous sommes dedans depuis 1973 et le premier krach boursier. Depuis cette date, on nous dit que la solution c'est la libéralisation, la dérégulation et la diminution des dépenses publiques. Rien ne marche. Normalement, après 50 ans à faire la même recette et à te retrouver avec un gâteau immangeable... tu changes de recettes. La « crise » et la « dette » sont des constructions. Si il n'est probablement pas souhaitable, en tout cas dans l'Europe actuelle, de laisser s'emballer l'endettement public au risque d'une mise sous tutelle (on est très très loin du scénario "à la grecque" malgré ce qu'on peut lire dans les médias), les manières de résorber le déficit public et de relancer l'économie sont multiples. On pense évidemment à Keynes ou à Friedman qui ont des visions extrêmement différentes des solutions à appliquer. Il existe des centaines d'autres alternatives en restant dans un capitalisme libéral, et des milliers si l'on pense un autre modèle de société que le capitalisme.

Il est donc paradoxal de vouloir diriger un gouvernement en se dédouanant constamment de toute responsabilité. Le principe même du parlement et de la démocratie, c'est que les élu·es prennent des décisions pour l'intérêt général du pays. Prendre des décisions implique nécessairement une forme de responsabilité. Quand les politicien·nes affirment qu'iels n'ont pas le choix, pas de marge de manœuvre, c'est qu'iels ne prennent pas de décision et se contentent d'appliquer ce que d'autres organismes leur dictent. Il est surprenant de voir l'écrasante majorité de femmes et d'hommes politiques renier l'essence même de leur fonction, à savoir prendre des décisions. Il faut lutter contre ce discours car si les politicien·nes n'ont pas les cartes en main, ou aucun pouvoir... pourquoi les paye-t-on ? Pourquoi est-ce qu'on vote ? Si par contre, et c'est ce qui est, iels prennent effectivement des décisions et posent des choix, alors iels sont responsables pleinement et entièrement des choix qu'iels ont posés. Monsieur Darmanin a fait le choix de ne pas traiter les graves manquements de la justice sur les questions de pédocriminalité, il est donc responsable des conséquences qu'impliquent ce choix.

Pourquoi cette soi-disant irresponsabilité est-elle nocive pour la démocratie ? Comme dit plus haut, si les responsables politiques posent des choix et prennent des décisions, iels en sont responsables. Quand iels cherchent à se déresponsabiliser, iels nous disent qu'il n'y a pas de choix, pas de décisions à prendre. Que ces décisions aient été prises par d'autres, qu'elles soient la conséquence du contexte économique ou qu'on leur trouve tout autre prétexte ou justification, la conclusion reste la même : si tu ne te dis pas responsable des décisions prises, c'est que tu n'avais pas réellement les cartes en main pour décider.

Or, le fondement même de la démocratie repose sur la souveraineté de l'État et du peuple, exercée par l'intermédiaire de ses représentant·es. À partir du moment où celleux qui gouvernent ne disposent plus du pouvoir réel de décider, la question de leur responsabilité démocratique se pose nécessairement.

Si ces représentant·es ne pèsent pas, ne pèsent plus, alors la démocratie n'existe déjà plus. Il est paradoxal qu'un monde politique qui met en scène sa propre impuissance en permanence puisse s'étonner du manque de confiance et d'intérêt des citoyen·nes envers la démocratie qu'iels sont censé·es représenter et exercer en notre nom.

Les responsables politiques sont, bien entendu, responsables de leurs votes, de leurs projets de loi et, plus largement, des décisions qu'iels prennent dans le cadre de leur mandat. Il peut arriver que d'autres institutions ou niveaux de pouvoir entrent en conflit avec leurs orientations – une situation particulièrement fréquente en Belgique compte tenu de la répartition des compétences. Dans ce cas, l'élu·e doit pouvoir s'en expliquer et, en dernier recours, en tirer les conséquences jusqu'à la démission.

La responsabilité politique implique précisément d'assumer les décisions prises et leurs effets. C'est aussi notre rôle de citoyen·nes de le rappeler et d'exiger des comptes à celles et ceux qui exercent le pouvoir.

Darmanin doit être tenu responsable des décisions relevant de son ministère qui ont contribué aux dysfonctionnements de la police et de la justice ayant précédé la mort de Lyhanna. Clarinval doit répondre des politiques relevant de ses compétences et de leurs conséquences sur la précarité dans le pays. Philippe Close doit rendre compte des choix opérés dans l'encadrement des manifestations, notamment des dispositifs récemment mis en place. Prévot doit également répondre des choix et de la position de la Belgique face à la situation à Gaza et aux accusations de génocide visant Israël.

Enfin, Glatigny et Degryse doivent assumer les conséquences de leurs décisions dans le domaine de l'enseignement, notamment face aux grèves et aux mobilisations récentes. En refusant, selon cette lecture, une concertation suffisante et en ne répondant pas aux préoccupations exprimées par les enseignant·es, elles ont contribué à rendre le conflit inévitable.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sur la responsabilité du monde politique, je vous recommande chaudement les différents articles et livres liés à l'affaire du Rainbow Warrior. C'est une longue saga journalistique mais probablement la quintessence du journalisme d'investigation et les débuts d'Edwy Plenel dans ce registre.

https://www.mediapart.fr/journal/international/160925/le-dernier-secret-de-l-affaire-greenpeace

Sur Thatcher et les grandes grèves : "The Enemy Within: The Secret War Against the Miners" de Seumas Milne. Celui-là c'est plus un kiff, ça parle pas tant de Tina mais plutôt des stratégies et des plans de Thatcher pour casser le syndicat. Lecture urgente et salutaire, surtout en ce moment.

"WHEN EVIL LURKS" : QUAND LE CINÉMA DE GENRE SE FAIT ALLÉGORIE DU MILÉISME

PAR BENJAMIN VANDEVANDEL
// DÉTACHÉ PÉDAGOGIQUE AUX JEUNES FGTB



Le président du MR a un jour affirmé que la lecture de fiction serait « une perte de temps » car elle n'apprendrait rien au lecteur « sur le vrai monde.[1]» Rien n'est plus faux : la fiction est au contraire un puissant outil d'analyse des relations humaines, de compréhension indirecte de nos sociétés tout comme un essentiel outil de construction de l'esprit critique. Zola, Steinbeck, Ernaux, Kobayashi, Orwell, Atwood… autant d'auteur·rices dont l'œuvre nous apprend énormément sur les dérives de nos sociétés. Le 7ème art n'est pas en reste : Eisenstein, Chaplin, Varda, Akerman, Zhao… leurs œuvres classiques sont ancrées dans l'imaginaire collectif. Carpenter, Romero, Fargeat ou encore Ducournau ont brillamment utilisé les codes du cinéma de genre pour mettre en avant les travers de nos sociétés… Ajoutons le nom de Demián Rugna à la liste, tant son film « When Evil Lurks » sorti en 2023 peut être envisagé comme une allégorie de la montée au pouvoir de Javier Milei.

Le long-métrage met en scène une communauté rurale confrontée à une présence maléfique ayant pris possession du corps d'Uriel, simple paysan qui voit son corps littéralement transformé en sac à pus au fur et à mesure que le démon s'impose en lui. Les frères Pedro et Jimi, principaux protagonistes du récit, demandent l'aide de Ruiz (riche propriétaire du terrain sur lequel logent Uriel et sa famille) pour se débarrasser du corps afin d'éviter une contagion. Les personnages du film ne remettent aucunement en question la véracité de la possession : elle fait partie intégrante de leur réalité et doit absolument être éradiquée. Elle ne le sera pas : par ignorance, fatigue ou défiance envers les institutions, les protagonistes échoueront à appliquer les protocoles censés être connus et maîtrisés pour éradiquer le mal.

On peut évidemment comprendre en première lecture une allégorie de la crise Covid et de la propagande antivax qui pris alors une ampleur considérable sur les réseaux sociaux. Mais l'originalité de l'œuvre tient justement dans l'analyse plurielle que peut en faire chaque spectateur·rice ; Demián Rugna n'ayant pas infirmé ou confirmé une thématique sociétale en particulier, il laisse au public la liberté d'interpréter son métrage… Ne nous en privons pas, c'est l'essence même du cinéma de genre !

L'angle de l'arrivée au pouvoir de Milei se traduit par les mêmes ressorts que ceux illustrés dans le film : crise économique chronique, inflation galopante (le milieu rural est représenté pauvre et isolé) et défiance profonde envers les élites politiques. La seule autorité vaguement reconnue est celle du riche propriétaire qui échouera très vite à endiguer le mal ; une fois Ruiz éliminé par l'entité, Pedro et Jimi se verront libres d'interpréter à leur sauce les règles perçues comme défaillantes et, par leurs actes irrationnels et violents, amèneront le mal à éclore sous la forme d'un enfant dans un final d'une noirceur malheureusement bien actuelle. Cet enfant-démon né de la défiance des pouvoirs en place présentés comme inefficaces et corrompus est une représentation de la personnification du projet politique de Milei. Comme le démon, Milei s'est nourri de la peur, de la confusion, de la désignation d'ennemis facilement identifiables, de la propagation de récits alternatifs (économiques, sociaux, identitaires) pour accéder au pouvoir avec la promesse de réponses simples à des éléments complexes, par l'attrait de solutions extrêmes à l'épuisement collectif face à des mécanismes institutionnels jugés désuètes et inefficaces. Milei, comme le mal de « When Evil Lurks » (que l'on peut traduire par « quand le mal rôde »), est une figure « antisystème » qui a pu monter en puissance grâce à une accumulation de mauvais choix à la fois individuels (des politicien·nes) et collectifs (des institutions) ; la rupture représentée par Milei n'est pas un accident, mais l'aboutissement d'un processus amenant la figure d'autorité fascisante comme une issue envisageable et non comme une menace pour la démocratie.

« When Evil Lurks » se distingue finalement par son refus de proposer une résolution rassurante. Le mal, une fois libéré, ne peut être simplement contenu ou annulé. Il transforme durablement le paysage humain et social. Cette absence de retour à la normale fait écho aux incertitudes qui entourent l'avenir politique et économique de l'Argentine. L'arrivée au pouvoir d'un dirigeant aussi clivant que Milei ne constitue pas une parenthèse mais potentiellement un point de bascule où les tensions accumulées peuvent soit se résorber, soit se cristalliser dans des formes plus fascisantes d'exercice du pouvoir.

Comparer une œuvre de fiction horrifique à une réalité politique comporte évidemment des limites. Mais c'est précisément dans l'exagération et la métaphore que le cinéma de genre permet parfois de saisir des vérités diffuses. « When Evil Lurks » ne parle pas de politique au sens strict, mais de la fragilité des structures collectives face à des forces qui les dépassent. En cela il éclaire, en creux, les conditions qui rendent possible l'émergence de figures comme Milei : un terrain fragilisé, une absence de règles claires, une peur diffuse et la tentation de solutions radicales face à l'inconnu – y compris lorsque ces solutions flirtent avec des idéologies autoritaires que l'on croyait révolues.

Le film pose des questions centrales : comment faire sens lorsque nos repères sociétaux s'effondrent ? Comment réagir à un paysage médiatique majoritairement aux mains de milliardaires d'extrême-droite ? Comment travailler avec une droite dont les frontières avec l'extrême-droite deviennent de plus en plus poreuses sur certains sujets, un monde politique dont les prises de paroles ne s'encombrent parfois plus de faire la différence entre ressenti et réel, entre faits et complotisme parfois assumé ?

Comme souvent, le cinéma de genre se fait miroir de nos sociétés. En plus de nous offrir une œuvre profondément novatrice dans sa manière de présenter un exorcisme à l'écran, Demián Rugna nous livre, peut-être inconsciemment, un film intensément politique.

Face à la complaisance politique comme médiatique de plus en plus marquée à l'égard de l'extrême-droite, faisons nôtre l'épilogue de « La Résistible Ascension d'Arturo Ui » de Brecht : « Vous, apprenez à voir, plutôt que de rester les yeux ronds. Agissez au lieu de bavarder. Voilà ce qui aurait pour un peu dominé le monde ! Les peuples en ont eu raison, mais il ne faut pas nous chanter victoire, il est encore trop tôt ; le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde.[2]»

Apprenons à voir, et combattons !

1 https://www.mr.be/georges-louis-bouchez-prend-place-dans-la-tijdcapsule/

2 Bertolt Brecht, *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, 1941 (parution 1959)

FAUT-IL FAIRE DU TRAVAIL SYNDICAL AUPRÈS DES JOBISTES ?

PAR GAELLE NEUWELS
// STAGIAIRE AUX JEUNES FGTB

Déjà en 2022, la mesure d'augmentation du nombre maximum d'heures autorisées pour les étudiant·es jobistes était présentée par la presse et les politiques comme une mesure gagnant-gagnant entre étudiant·es et employeurs. Les étudiant·es sont généralement présenté·es et se perçoivent comme une « *main-d'œuvre flexible et bon marché* »[1]. Depuis, ce type d'argument continue à être utilisé pour justifier une augmentation toujours plus grande de ces heures alors qu'elle est surtout une « *excellente nouvelle pour les employeurs* »[2], laissant pour compte l'avis des étudiant·es, pourtant premier·ères concerné·es. Dans le but de donner de la visibilité à leur voix, les Jeunes FGTB ont décidé de mener une étude qualitative centrée sur le sujet des jobs étudiants, de leur impact et perception.

Cette mesure présente une contradiction perceptible : pour les jobistes, le fait que les étudiant·es doivent travailler en parallèle de leur étude est un problème d'ordre social et systémique. Malgré cette opinion politique, iels se positionnent pourtant personnellement en faveur de cette réforme, ce qui traduit le manque de solution concrète alternative au travail étudiant. Sans job étudiant, celles et ceux qui vivent avec leur famille perdent leur autonomie et celles et ceux qui ne peuvent pas compter sur leur famille perdent leur moyen de subsistance.

> *« Moi je pense que c'est vraiment un truc en mode "Ouais on est avec vous les étudiants", mais c'est faux-cul à son paroxysme parce que c'est pas ok qu'on doive travailler 650 heures. Moi je suis content parce que je l'ai fait, tu vois. [...] [Mais par exemple,] mon amie qui du coup fait ses études ici, elle est payée par le Luxembourg pour étudier. »*[3]

De plus, les étudiant·es ne se positionnent pas fondamentalement contre le principe de travailler, mais bien contre une intensité disproportionnée du travail, sans lien avec leurs études. Selon les jobistes qui travaillent au quotidien, travailler hebdomadairement, une seule journée de la semaine et 8h sur cette journée, pourrait être bénéfique. Mais cette proposition s'oppose au stéréotype d'une volonté de flexibilité.

> *« Je fais quasi toutes mes heures, donc c'est 600 je pense, un peu plus. Et j'étais à peu près 580 heures par an. [...] En fait, c'est bien d'avoir un job étudiant. Je pense que tout le monde doit avoir un job étudiant pour être formateur au niveau de ce que tu fais. Ça, c'est bien. Ça permet d'avoir une rigueur, d'arriver à l'heure, de faire attention des fois même aux liens qu'on a avec ses collègues, les clients, pas clients en fonction des boîtes, les investisseurs, etc. Ça forge, ça forme, c'est super important, ça ouvre un peu l'esprit. Maintenant, pas autant d'heures. [...] 8 heures, c'est-à-dire [sur] une journée par semaine. »*[4]

Dans les secteurs dans lesquels les étudiant·es travaillent énormément, surtout le commerce et l'horeca, les syndicats sont peu connus des étudiant.es, dont la place est perçue comme temporaire ou ponctuelle. Dans les structures où ils sont présents, ces derniers n'entrent pas systématiquement en contact avec les travailleureuses ayant le statut étudiant. Pas toujours accompagnés, les jeunes n'apprennent généralement l'existence de leur droit de recours à un syndicat que lorsqu'ils se retrouvent en difficulté administrative, telle qu'une absence de contrat ou des salaires impayés. Iels se tournent plus facilement vers leur réseau de connaissances intrafamiliales et leurs supérieurs.

Malgré un effort des Jeunes FGTB pour sensibiliser les jobistes sur leurs droits, une majorité de celleux-ci ne partent pas toujours du principe qu'iels en ont. En effet, à la question « Dans quelle mesure connais-tu tes droits au sein de la structure dans laquelle tu travailles ? », la réponse de la majorité des personnes interviewées dans le cadre de notre étude commence par [Je sais que je dois...]. Les étudiant·es sont si peu sensibilisé·es sur leurs droits que leurs premières idées lorsqu'iels sont interrogé·es sur le sujet est qu'iels ont l'obligation de respecter leurs horaires et qu'iels doivent être payé·es pour leurs heures prestées.

> *« Je suis intérim, je n'ai pas de droit. [...] De toute façon je suis étudiante donc je pense que j'ai pas le droit, je suis pas syndiquée de toute façon. T'as pas le droit, il me semble que tu peux pas. »*[5]

Ensuite, ce n'est pas parce que les étudiant·es ont le droit de travailler plus qu'iels ne travaillent pas de manière illégale, souvent à leurs dépens, exploité·es par des employeurs malhonnêtes qui refusent de rédiger un contrat. Lorsque j'ai interrogé un jobiste sur l'impact du travail non déclaré sur son salaire, il m'a répondu :

> *« Au début je n'étais pas payé beaucoup par rapport à d'autres, j'étais à 10 euros de l'heure [...] après j'ai négocié, j'étais payé à 12 et sinon il négociait toujours. Il essayait de m'arnaquer un peu sur mes horaires en disant : "Non mais là tu n'as pas travaillé autant que ça." Il fallait prendre des notes sur tout, enregistrer, comme ça il y avait toutes les preuves et plus de problème. Je voyais venir le mec. Mais franchement, je n'ai pas eu beaucoup de chance avec lui parce qu'il n'était pas quelqu'un de très respectueux du travail fourni. Parfois, il m'envoyait tout seul sur des chantiers alors que je n'avais aucune expérience. Il m'envoyait tout seul, il continuait de payer 12€ l'heure alors que quelqu'un qui va tout seul comme ça doit être payé plus. Et lui, il demandait par contre à être payé 50 balles de l'heure sur mon dos et moi, il m'en redonnait 12 alors qu'il ne faisait rien. Donc franchement, c'était quand même délicat. »*[6]

Mais ce type d'exploitation, décrite explicitement ci-dessus n'est pas la seule forme d'exploitation subie par les étudiant·es. En effet, le travail légal comporte aussi des formes d'injustices. Beaucoup travaillent depuis des années sans que cela ne soit valable pour la pension ou quelconque droit social. Certain·es étudiant·es trouvent qu'il serait injuste de devoir payer des cotisations à la sécurité sociale car iels considèrent que ce serait un manque concret à gagner. Pour d'autres, il serait normal de cotiser mais uniquement à condition d'avoir les mêmes droits que les autres travailleureuses. Les jeunes, ayant moins de chance de terminer leur cursus s'ils jobent beaucoup, lorsqu'ils perdent leur statut étudiant, se retrouvent sans filet de sauvetage, devant redémarrer leur nouvelle carrière de zéro. Finalement, le gouvernement ne prend en compte la réalité sociale des étudiant·es ni dans les dernières réformes, ni dans l'argumentation qu'il produit soi-disant en leur faveur.

En conclusion, il serait important et même indispensable de réaliser un travail syndical auprès des jobistes. Au vu de la non connaissance des droits, du manque de contact entre étudiant·es et délégation syndicales sur le lieu de travail des jobistes, ou de l'absence de toute délégation syndicale dans les PME, les jobistes n'ont pas le réflexe de se tourner vers les syndicats, et préfèrent se tourner vers leurs connaissances ou remonter les échelons hiérarchiques jusqu'à ce que leur problème soit réglé.

1 « Pour les jobs étudiants, le nombre d'heures autorisées sera augmenté : bonne ou mauvaise nouvelle ? – RTBF Actus », RTBF, consulté le 28 avril 2026, https://www.rtbf.be/article/pour-les-jobs-etudiants-le-nombre-d-heures-autorisees-sera-augmente-bonne-ou-mauvaise-nouvelle-11085965

2 « Bonne nouvelle : embauchez des étudiants 650 heures par an dès 2025 ! », Student.be, 23 septembre 2025, https://www.student.be/fr/student-life/bonne-nouvelle-embauchez-des-etudiants-650-heures-par-an-des-2025/

3 Extrait d'entretien 6

4 Extrait d'entretien 8

5 Extrait d'entretien 10

6 Extrait d' entretien 9

LES RÉFORMES FISCALES DU GOUVERNEMENT WALLON

PAR LISE TALBOT
// JURISTE AUX JEUNES FGTB

Le gouvernement wallon MR-Engagés, entré en fonction le 1er juillet 2024, a entrepris une importante réforme fiscale, en affirmant que le système actuel freinerait l'émancipation des classes populaires et en prétendant vouloir corriger cette situation. Cette réforme s'articule autour de deux axes principaux : d'une part la réforme des droits d'enregistrement, entrée en vigueur le 1er janvier 2025, et d'autre part la réforme des droits de succession, adoptée en 2024 mais qui ne s'appliquera qu'aux successions ouvertes à partir du 1er janvier 2028. Présentées comme des mesures d'allégement fiscal au bénéfice des citoyen·nes, ces dispositions risquent en réalité d'accentuer les inégalités sociales déjà existantes.

Depuis le 1er janvier 2025, la réforme des droits d'enregistrement prévoit un taux de 3% à la place des 12,5% prévus autrefois. Si cette baisse peut paraître, à première vue, un levier facilitant l'accès à la propriété, elle tend en réalité à avantager les ménages disposant déjà d'une plus grande capacité financière.

En effet, cette réforme s'accompagne également de la suppression de plusieurs mécanismes qui permettaient jusqu'ici de moduler l'impôt. Le CADTM a d'ailleurs mis en évidence, à travers différentes analyses, les effets défavorables de cette réforme à long terme pour les personnes aux revenus les plus modestes : si l'acquisition peut sembler plus avantageuse à court terme, les ménages qui bénéficiaient auparavant de dispositifs ciblés de soutien fiscal pourraient se retrouver désavantagés sur la durée[1].

Parmi les mesures supprimées figurent notamment le taux réduit de 6 % (ou 5 % en cas de prêt hypothécaire social) applicable à l'acquisition d'une habitation dite « modeste » (dont le revenu cadastral est inférieur à 745 €), l'abattement fiscal « primo-acquérant » de 40 000 € pour les biens inférieurs à 350 000 € – diminuant progressivement jusqu'à 20 000 € pour les biens dépassant 500 000 € – ainsi que le « chèque-habitat », qui consistait en une réduction de l'impôt des personnes physiques sous forme de crédit d'impôt pendant 20 ans en cas d'emprunt hypothécaire[2].

La suppression de ces dispositifs conduit à une forme d'uniformisation de l'impôt, limitant toutes les adaptations liées aux capacités financières des acquéreur·euses, ce qui produit comme effet de renforcer les inégalités d'accès à la propriété, tout particulièrement pour les ménages à faibles revenus.

Par ailleurs, le Pôle Logement du CESE Wallonie a rendu un avis négatif à l'égard de cette réforme. Celui-ci, tout en saluant l'objectif affiché de faciliter l'accès à la propriété, a mis en garde contre plusieurs effets indésirables tels qu'un risque de hausse des prix immobiliers ou encore l'absence de plafonds de revenus susceptibles de prévenir des effets d'aubaine[3].

Une analyse sommaire de la réforme en matière de droits de succession fait également apparaître plusieurs constats.

Tout d'abord le gouvernement, prétendant souhaiter faciliter l'émancipation des classes populaires, diminue l'impôt sur les successions alors même que celui-ci est généralement considéré comme l'un des impôts les plus équitables en raison de sa progressivité et de sa capacité redistributive[4].

Mais également, aucun gain n'est observé pour les héritages inférieurs ou égaux à 50 000 € par enfant. Ce n'est qu'à partir d'un seuil de 100 000 € par enfant que la réforme déploie pleinement ses effets, avec une réduction de moitié des droits de succession. Ainsi, les avantages fiscaux ne bénéficieront qu'aux transmissions patrimoniales les plus importantes.

Enfin, son entrée en vigueur prévue pour les successions ouvertes à partir du 1er janvier 2028, alors que la réforme a pourtant été votée en 2024, entraînera une diminution des recettes publiques sans aucune contrepartie. Selon le cabinet du Ministre-Président wallon, cette perte est estimée à 389 millions d'euros par an. En raison du décalage entre l'adoption de la réforme et sa mise en application, la charge financière sera ainsi reportée sur le prochain gouvernement[5].

En conclusion, bien que ces réformes soient présentées comme des mesures de simplification et d'allègement fiscal, elles traduisent en réalité un glissement vers un système moins progressif qui va renforcer les inégalités sociales. En réduisant les mécanismes correcteurs et en concentrant les avantages sur les patrimoines les plus élevés, ce choc fiscal va non seulement creuser les inégalités sociales déjà existantes, mais également peser très significativement sur les dépenses publiques.



1 Rongé Z. et Bonfond, O. (2025, 4 juin). Réduction des droits d'enregistrement en Wallonie : Une réforme antisociale, inefficace et coûteuse. CADTM. https://www.cadtm.org/Reduction-des-droits-d-enregistrement-en-Wallonie-Une-reforme-antisociale

2 Ibidem

3 https://www.cesewallonie.be/avis/avis-dinitiative-sur-le-decret-portant-reforme-de-la-fiscalite-wallonne-et-instaurant-un-taux

4 Dembour, L. (2025) Réforme des droits de succession de 2024 en Région wallonne : Analyse socio-politique de la légitimation politique, des effets redistributifs et des contraintes budgétaires de la réforme fiscale. https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/25154/6/MEMOIRE_DEMBOUR_2026.pdf

5 Henne, B. (2024, 5 décembre). Les ambiguïtés du Budget wallon... pour éviter un "scénario à la grecque" ? RTBF https://www.rtbf.be/article/les-ambiguites-du-budget-wallon-pour-eviter-un-scenario-a-la-grecque-11473128

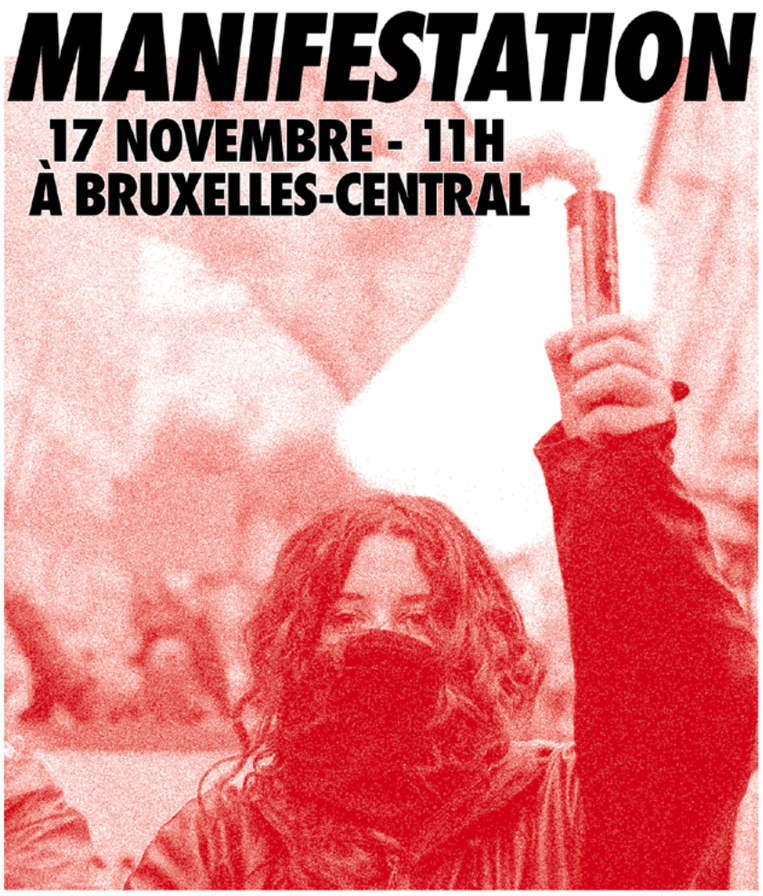

POUR UN ENSEIGNEMENT CRITIQUE ET POPULAIRE ACCESSIBLE À TOUSTES

CAMARADE !

Camarade ! **est un journal d'actualité et de réflexion syndicale par et pour les jeunes syndicalistes, édité par les Jeunes FGTB.**

Notre objectif : traiter de l'actualité syndicale d'un point de vue jeune, mais aussi de proposer des réflexions sur le syndicalisme, le capitalisme, l'anti-fascisme, le sexisme, le racisme, l'écologie et bien d'autres thématiques.

Camarade !**, ce n'est pas seulement un journal papier, c'est aussi un WebMédia qui proposera du contenu entre chaque numéro.**

Camarade ! **est ouvert aux publications extérieures. Envie de participer ? N'hésite pas à soumettre ta contribution (qu'elle soit une analyse politique, un travail artistique ou autre) au Comité de rédaction du journal.**

communicationjeunes@jeunes-fgtb.be





Secrétariat général des Jeunes FGTB

Rue Haute, 42 – 1000 Bruxelles
02/506 83 92
jeunes@jeunes-fgtb.be

Bruxelles

Rue de Suède, 45 – 1060 Bruxelles
02/552 03 63
jeunes.Bruxelles@fgtb.be

Brabant Wallon

Rue du Géant, 4 Boite 2 – 1400 Nivelles
067/21 63 73
brabant-wallon@jeunes-fgtb.be

Centre

Rue H. Aubry, 23 – 7100 Haine-St-Paul
064/23 61 19
centre@jeunes-fgtb.be

Charleroi

Rue du Grand Central, 91 – 6000 Charleroi
071/231 277
Marie.SCHIAVON@fgtb.be

Liège

Place St Paul, 9/11 – 4000 Liège
08/009 00 45
jeunes.liege@fgtb.be

Luxembourg

Rue des Martyrs, 80 – 6700 Arlon
063/24 22 59
fgtb-luxembourg@fgtb.be

Mons-Borinage

Rue Lamir 18-20 – 7000 Mons
065/32 38 83
mons@jeunes-fgtb.be

Namur

Rue St Nicolas, 84 – 5000 Namur
081/64 99 56
namur@jeunes-fgtb.be

Verviers

Pont aux Lions 23, Galerie des Deux Places – 4800 Verviers
087/63 96 54
verviers@jeunes-fgtb.be

Wallonie-Picarde

Rue du Crampon, 12A – 7500 Tournai
069/88 18 04
tournai@jeunes-fgtb.be

Un journal des Jeunes FGTB

camarade.be @CamaradeWebMedia

JEUNES FGTB

s'unir
lutter
gagner

Graphisme et mise en page : Nina Schwab